

Tree & Log Marking Paint

3242 Bleu, 3244A Rouge, 3145 Vert,
3246 Noir, 3247 Blanc, 3141LF Jaune,
3143LF Orange, 6242 Bleu foncé, 6245
Vert foncé, 6249 Gris, 3142FL Bleu-Glo,
3144FL Orange-Glo, 3145FL Vert-Glo,
3148FL Rose-Glo, 3149FL Rouge-Glo.

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 01/02/2013

Page 1 de 9

FICHE SIGNALÉTIQUE**SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ**

- Identificateur du produit** : **Tree & Log Marking Paint**
- Usage du produit** : Aérosol Nelson; marquage en foresterie industrielle en contenants pulvérisateurs pressurisés.
- Famille chimique** : Mélange.
- No. de pièce du fabricant** : 3242 Bleu, 3244A Rouge, 3145 Vert, 3246 Noir, 3247 Blanc, 3141LF Jaune, 3143LF Orange, 6242 Bleu foncé, 6245 Vert foncé, 6249 Gris, 3142FL Bleu-Glo, 3144FL Orange-Glo, 3145FL Vert-Glo, 3148FL Rose-Glo, 3149FL Rouge-Glo.
- Nom et adresse du fournisseur/distributeur:**
Nelson Paint Company of Canada
48 Industrial Park Cresent
Sault Ste. Marie, ON, Canada P6B 5P2
No de téléphone d'information
: (705) 759-4680
- Nom et adresse du fabricant:**
Consulter le fournisseur
- No. de téléphone en cas d'urgence**
: 613-996-6666 (CANUTEC)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

- Classification** : Renseignements SIMDUT: Ce produit est un produit contrôlé selon le SIMDUT. Il respecte un ou des critères de classification d'un produit contrôlé tel qu'il est indiqué dans la partie IV du Règlement sur les produits contrôlés (RPC). Classification SIMDUT:
Catégorie A (Contenants sous pression);
Catégorie B5 (Aérosols Inflammables);
Catégorie D1B (Matières ayant des effets toxiques immédiats et graves, matières toxiques);
Catégorie D2A (Matières causant d'autres effets toxiques, matières très toxiques);
Catégorie D2B (Matières ayant d'autres effets toxiques ou chroniques).



- Aperçu des urgences** : Diverses couleurs. Aérosol liquide. Odeur de solvant. Danger. Aérosol inflammable. Les vapeurs risquent de causer un feu à inflammation instantanée. TOXIQUE! Peut être fatal si une trop grande quantité est inhalée. Risque d'être mortel ou de causer la cécité en cas d'ingestion de quantités suffisantes. Risque d'être nocif en cas d'absorption par la peau. Risque de causer la dépression du système nerveux central. Peut irriter les voies respiratoires. Risque de causer une légère irritation de la peau. Risque de causer l'irritation de l'oeil. Risques d'anomalies congénitales possibles - contient une matière qui risque de causer des anomalies congénitales. Les produits No. 3246 et 6249: Contient une matière qui peut être cancérigène.

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ :**Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)**

Tree & Log Marking Paint

3242 Bleu, 3244A Rouge, 3145 Vert,
3246 Noir, 3247 Blanc, 3141LF Jaune,
3143LF Orange, 6242 Bleu foncé, 6245
Vert foncé, 6249 Gris, 3142FL Bleu-Glo,
3144FL Orange-Glo, 3145FL Vert-Glo,
3148FL Rose-Glo, 3149FL Rouge-Glo.

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 01/02/2013

Page 2 de 9

- Inhalation** : Peut être fatal si une trop grande quantité est inhalée. Risque de causer l'irritation du nez, de la gorge et de la voie respiratoire supérieure. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central. La personne affectée peut pendant une certaine période ne ressentir aucun symptôme, pour ensuite avoir une vision floue et possiblement une cécité. Risque d'avoir comme conséquence l'inconscience et possiblement le décès.
- Peau** : Risque de causer une légère irritation de la peau. Risque d'être absorbé et de causer des symptômes semblables à ceux pour l'inhalation. Si le produit est vaporisé directement sur la peau, on peut ressentir les symptômes d'engelures incluant l'engourdissement, une sensation de piqûre et des démangeaisons.
- Yeux** : Risque de causer une irritation oculaire modérée. Les symptômes peuvent inclure une sensation de piqûre et le larmoiement. Le contact avec le liquide risque de causer des gelures. Les symptômes d'engelures peuvent inclure l'engourdissement, une sensation de picotement et la démangeaison.
- Ingestion** : Risque de causer une grave irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Risque de produire une légère dépression du système nerveux central caractérisé par maux de tête, nausée, vertige et état de stupeur. La cécité ou le décès risque de se produire. Risque d'être absorbé et de causer des symptômes semblables à ceux pour l'inhalation.

Effets nocifs chroniques éventuels

- : Le contact prolongé avec la peau risque de causer la dermatite (éruption) caractérisé par une peau rouge, sèche et qui démange. Certains rapports ont associés une surexposition continue ou à répétition à des solvants à des modifications permanentes du système nerveux central.

Statut de cancérigène : Peut provoquer le cancer. Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

Autres dangers importants : Peut causer des malformations congénitales. Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

Effets potentiels sur l'environnement

- : Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>% (poids)</u>
Solvant pétrolier	64742-88-7	15.00 - 40.00
Méthanol	67-56-1	7.00 - 10.00
Propane	74-98-6	10.00 - 20.00
3246 Noir et Gris 6249 contient également:		
Noir de carbone	1333-86-4	0.10 - 1.00

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

- Inhalation** : Transporter immédiatement la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Obtenir un avis médical.
- Contact avec la peau** : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Bien nettoyer la région affectée avec de l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux si les symptômes se développent ou persistent.
- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir un avis médical.
- Ingestion** : Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Ne pas provoquer le vomissement. Donner à la victime un ou deux verres d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- Notes au médecin** : Traiter de façon symptomatique. Contient du méthanol.

Tree & Log Marking Paint

3242 Bleu, 3244A Rouge, 3145 Vert,
3246 Noir, 3247 Blanc, 3141LF Jaune,
3143LF Orange, 6242 Bleu foncé, 6245
Vert foncé, 6249 Gris, 3142FL Bleu-Glo,
3144FL Orange-Glo, 3145FL Vert-Glo,
3148FL Rose-Glo, 3149FL Rouge-Glo.

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 01/02/2013

Page 3 de 9

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Dangers d'incendie/conditions d'inflammabilité**

- : Aérosol extrêmement inflammable. Les contenants sont pressurisés entre 60 et 80 psi (414-552 kPa) à 21 °C et risquent d'éclater si chauffés à plus de 49 °C. S'enflammera par la chaleur, les étincelles, les flammes ou toutes autres sources d'inflammation. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'accumuleront dans les endroits fermés et plus bas. La vapeur risque de se déplacer sur une longue distance jusqu'à une source d'inflammation et de causer un retour de flamme. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposés à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne.

Propriétés comburantes : Aucun à notre connaissance.

Données d'explosibilité: Sensibilité aux chocs / décharges électrostatiques

- : Sensibilité aux chocs ou aux décharges électrostatiques non prévue.

Moyen d'extinction approprié : Agent chimique en poudre, mousse, dioxyde de carbone et eau pulvérisée. Ne pas utiliser un jet d'eau afin d'éviter de répandre la matière brûlante.

Marche à suivre/équipement spécial pour combattre les incendies

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Protéger le personnel contre l'évacuation ou la rupture des contenants. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes.

Produits de combustion dangereux

- : Gaz formaldéhyde, oxydes de carbone, et fumées irritantes. Oxydes d'azote et oxydes de soufre peuvent également se produire durant un incendie.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié, y compris un appareil respiratoire autonome. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Consulter la Section 8, « Contrôle de l'exposition et protection personnelle » pour plus de renseignements sur l'équipement de protection personnelle adéquat.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : Éviter que le produit déversé s'infilte dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés. Si nécessaire, endiguer bien en avant du déversement afin d'éviter que l'eau d'écoulement ne s'infilte dans les drains, les égouts, tout autre cours d'eau naturel ou les sources d'eau potable.

Nettoyage des déversements

- : Ventiler le secteur du déversement. Enlever toute source d'ignition. Utiliser uniquement des outils et de l'équipement anti-étincelants durant le processus de nettoyage. Contenir et absorber le liquide déversé avec une matière inerte non combustible (ex: du sable), ensuite placer la matière contaminée dans un contenant pour élimination ultérieure (voir Section 13). Aviser les autorités compétentes tel qu'exigé.

Matières interdites : Aucun à notre connaissance.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Tree & Log Marking Paint

3242 Bleu, 3244A Rouge, 3145 Vert,
3246 Noir, 3247 Blanc, 3141LF Jaune,
3143LF Orange, 6242 Bleu foncé, 6245
Vert foncé, 6249 Gris, 3142FL Bleu-Glo,
3144FL Orange-Glo, 3145FL Vert-Glo,
3148FL Rose-Glo, 3149FL Rouge-Glo.

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 01/02/2013

Page 4 de 9

Manutention sécuritaire : Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Tenir à l'écart de l'ensoleillement direct. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Tourner les contenants à l'envers, vider le tube et replacer le bouchon à la fin de l'utilisation. Laver soigneusement après manipulation. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les contenants vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux. Ne pas perforer ou incinérer les contenants.

Exigences en matière d'entreposage

: Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin de toute source de chaleur, d'étincelles et de la lumière. Entreposer à l'intérieur, à des températures variant entre 4 et 32 °C et à l'écart des matières incompatibles. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Interdiction de fumer dans le secteur.

Substances incompatibles : Agents oxydants; Acides forts; Des bases fortes.

Matériaux d'emballage spéciaux

: Toujours garder dans des contenants fabriqués du même matériau que le contenant du fournisseur.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Limites d'exposition**

<u>Ingrédients</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
Solvant pétrolier	100 ppm	P/D	500 ppm; 2000 mg/m ³ (comme les distillats de pétrole, le naphte)	P/D
Méthanol	200 ppm (peau)	250 ppm (peau)	200 ppm	P/D
Propane	1000 ppm (inscrit sous gaz hydrocarbure aliphatique: Alkane C1-4)	P/D	1000 ppm ; 1800 mg/m ³	P/D
3246 Noir et Gris 6249 contient également:				
Noir de carbone	3.5 mg/m ³	P/D	3.5 mg/m ³	P/D

Ventilation et mesures d'ingénierie

: Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Le produit est normalement utilisé à l'extérieur.

Protection respiratoire : Utiliser un respirateur homologué NIOSH ou un masque facial recommandé pour utilisation par grand vent. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

Protection de la peau : Des gants imperméables doivent être portés quand on utilise ce produit. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants.

Protection des yeux/du visage

: Le port de lunettes à coques est exigé lors de la manipulation de ce produit.

Autre équipement de protection

Tree & Log Marking Paint

3242 Bleu, 3244A Rouge, 3145 Vert,
3246 Noir, 3247 Blanc, 3141LF Jaune,
3143LF Orange, 6242 Bleu foncé, 6245
Vert foncé, 6249 Gris, 3142FL Bleu-Glo,
3144FL Orange-Glo, 3145FL Vert-Glo,
3148FL Rose-Glo, 3149FL Rouge-Glo.

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 01/02/2013

Page 5 de 9

- : Les bouteilles de solutions de lavage pour les yeux devraient être facilement accessibles en tout temps. D'autres équipements peuvent être exigés dépendant des normes du lieu de travail.

Considérations générales d'hygiène

- : Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Bien se laver les mains après avoir utilisé ce produit et avant de manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	: Aérosol liquide.	Apparence	: La couleur sera selon le numéro de produit utilisé.
Odeur	: Odeur de solvant.	Seuil olfactif	: P/D
pH	: P/D		
Point d'ébullition	: 150 - 205°C (302 - 401°F)	Densité relative	: 0.98 - 1.10 @ 20°C
Point de fusion/de gel	: P/D	Coefficient de répartition eau/huile	: P/D
Pression de vapeur (mmHg @ 20° C/68° F)	: P/D	Solubilité dans l'eau	: Insoluble.
Densité de vapeur (Air = 1)	: > 1	Taux d'évaporation (acétate n-butyle = 1)	: Plus lent que l'éther.
Composés organiques volatils (COV)	: P/D	Matières volatiles (% en poids)	: 50.3 - 64%
Point d'éclair	: 24°C (75.2°F)		
Point d'éclair, méthode	: TCC	Température d'auto-inflammation	: P/D
Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)	: 1.9%	Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)	: 9.5%
Distance de projection de la flamme	: P/D	Retour de flamme observé	: P/D
Pression absolue du contenant	: 60 - 80 psi (414 - 552 kPa)	Viscosité	: P/D
Renseignement générique	: Aucun renseignements supplémentaires.		

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité/Réactivité	: Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.
Polymérisation dangereuse	: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	: Éviter la chaleur et les flammes nues. Éviter une exposition directe au soleil. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate.
Substances à éviter et incompatibilité	: Voir Section 7 (Manutention et entreposage) pour plus de détails.
Produits de décomposition dangereux	: Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Organes cibles : Yeux, peau, système respiratoire et système digestif. Système nerveux central.

Tree & Log Marking Paint

3242 Bleu, 3244A Rouge, 3145 Vert,
3246 Noir, 3247 Blanc, 3141LF Jaune,
3143LF Orange, 6242 Bleu foncé, 6245
Vert foncé, 6249 Gris, 3142FL Bleu-Glo,
3144FL Orange-Glo, 3145FL Vert-Glo,
3148FL Rose-Glo, 3149FL Rouge-Glo.

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 01/02/2013

Page 6 de 9

Voies d'exposition : *Inhalation*: OUI *Absorption cutanée*: OUI *Peau & Yeux*: OUI *Ingestion*: OUI

Propriétés irritantes du produit

: Irritant modéré pour l'oeil. Irritant léger pour la peau.

Données toxicologiques

: Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, uniquement pour les ingrédients. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

<u>Composants</u>	<u>CL₅₀(4hr)</u>	<u>DL₅₀</u>	
	<u>inh, rat</u>	<u>(Orale, rat)</u>	<u>(cutané, lapin)</u>
Solvant pétrolier	>5500 mg/m ³	>5000 mg/kg	>3000 mg/kg
Méthanol	64,000 ppm	5628 mg/kg	15,800 mg/kg
Propane	658 mg/L	P/D	P/D
3246 Noir et Gris 6249 contient également:			
Noir de carbone	6750 mg/m ³	>15400 mg/kg	>3000 mg/kg

Statut de cancérigène

: Les produits No. 3246 et 6249 contiennent du noir de carbone. Le noir de carbone est classé par IARC comme étant possiblement cancérigène pour l'humain selon des études sur les animaux (Groupe 2B). Aucun autre composant n'est classé comme étant cancérigène par IARC, ACGIH, OSHA ou NTP.

Effets sur la reproduction

: N'est pas sensé avoir d'autres effets sur la reproduction.

Térogénicité

: Contient du méthanol. Le méthanol risque de causer des effets fétotoxiques et térogènes selon des études animales. Des effets ont été observés suivant l'inhalation de concentrations élevées de méthanol à des doses qui n'étaient pas toxiques pour la mère.

Mutagénicité

: Les produits No. 3246 et 6249 Contient du noir de carbone. On suspecte le noir de carbone de causer des mutations de cellules non reproductrices selon des données animales. Aucun autre composant n'est censé être mutagène.

Épidémiologie

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

Sensibilisation à la matière

: N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.

Substances synergiques

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

Autres dangers importants

: Aucun à notre connaissance.

Maladies aggravées par une surexposition

: L'exposition à ce produit peut aggraver des maladies pulmonaires, oculaires, cutanées ou du système nerveux central déjà existantes.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines. Ce produit contient les substances suivantes qui peuvent également être dangereuses pour l'environnement : Méthanol; solvant naphta aliphatique moyen (pétrole).

La toxicité aiguë du méthanol est (IUCLID - Base de données internationale sur les informations chimiques unifiées) :

Toxicité pour le poisson - CL50/96h/Vairon (Pimephtales promelas) = 15,400 mg/L

Toxicité pour les daphnies - CE50/48h/Daphnia = > 10,000 mg/L

La toxicité aiguë des solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) est (IUCLID):

Toxicité pour le poisson - CL50/96h/Vairon (Pimephtales promelas) = 800 mg/L; NOEL = 6.8 mg/L

Toxicité pour les daphnies - CE50/48h/Daphnia = > 100 mg/L

Toxicité pour les algues - CE50/96h/algues vertes = 450 mg/L

Tree & Log Marking Paint

3242 Bleu, 3244A Rouge, 3145 Vert,
3246 Noir, 3247 Blanc, 3141LF Jaune,
3143LF Orange, 6242 Bleu foncé, 6245
Vert foncé, 6249 Gris, 3142FL Bleu-Glo,
3144FL Orange-Glo, 3145FL Vert-Glo,
3148FL Rose-Glo, 3149FL Rouge-Glo.

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 01/02/2013

Page 7 de 9

- Mobilité** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
- Persistance** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Contient: Méthanol. Le méthanol est facilement biodégradable.
- Potentiel de bioaccumulation** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Contient: Méthanol. La valeur Kow pour le méthanol est -0,77 et le facteur de bioconcentration (FBC) est <10.
- Effets nocifs divers sur l'environnement** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Manipulation en vue de l'élimination

- : Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7. Les contenants vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux. Ne pas couper, souder, percer ou affûter sur le contenant ou près de celui-ci.

Méthodes d'élimination

- : Les contenants doivent être éliminés conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Communiquer avec les agences locales, fédérales, provinciales pour connaître la réglementation spécifique.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	
Canada (TMD)	Le produit, tel que fourni, peut être expédié au Canada selon l'exemption de Quantité limitée . Consulter l'article 1.17 du Règlement TMD pour plus de renseignements sur l'exemption de Quantité limitée.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage:

Consulter le fournisseur

Renseignements Canadien:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FDS contient toutes les informations exigées par le RPC.

Renseignement fédéral É.-U :

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).

CERCLA Reportable Quantity (RQ) (40 CFR 117.302): Méthanol (5000 lbs / 2270 kg) .

Tree & Log Marking Paint

3242 Bleu, 3244A Rouge, 3145 Vert,
3246 Noir, 3247 Blanc, 3141LF Jaune,
3143LF Orange, 6242 Bleu foncé, 6245
Vert foncé, 6249 Gris, 3142FL Bleu-Glo,
3144FL Orange-Glo, 3145FL Vert-Glo,
3148FL Rose-Glo, 3149FL Rouge-Glo.

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 01/02/2013

Page 8 de 9

SARA TITLE III: Sec. 302, Extremely Hazardous Substances, 40 CFR 355: Aucune substance "Extremely Hazardous Substance" présente dans cette matière.

SARA TITLE III: Sec. 311 et, 312, Exigences Fiches signalétiques, 40 CFR 370 Hazard Classes: Risque d'incendie; Danger immédiat (aigu) pour la santé; Danger chronique pour la santé. Selon SARA Sections 311 et 312, EPA a établi la quantité critique pour le rapport de produits chimiques dangereux. La quantité critique actuellement est de 500 livres pour « Threshold Planning Quantity (TPQ) », lequel sera le moins élevé, pour les substances « extremely hazardous) et de 10 000 livres pour tous les autres produits chimiques dangereux.

SARA TITLE III: Sec. 313 Toxic Chemicals Notification, 40 CFR 372: Ce produit peut être assujéti aux exigences de notification SARA, puisqu'il contient des composants de produits chimiques toxiques en quantité supérieure aux concentrations minimales. Ce produit contient: Chlorure de méthylène; Toluène; Méthanol.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Légende :

- ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- CAS: Chemical Abstract Services
- CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980
- CFR: Code of Federal Regulations
- DOT: Department of Transportation
- EPA: Environmental Protection Agency
- HSDB: Hazardous Substances Data Bank
- CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
- Inh: Inhalation
- IUCLID: Base de données internationale sur les informations chimiques unifiées
- CL: Concentration létale
- DL: Dose létale
- MSHA: Mine Safety and Health Administration
- S/O: Sans objet
- P/D: Pas disponible
- NFPA: National Fire Protection Association
- NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
- NOEC: Concentration sans effet observé
- NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
- OSHA: Occupational Safety and Health Administration
- PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
- RCRA: Resource Conservation and Recovery Act
- RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
- SARA: Superfund Amendments & Reauthorization Act
- STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
- TCC: Tagliabue Closed Cup
- TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
- TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
- TWA: Moyenne pondérée dans le temps
- SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

Références :

1. ACGIH, Valeur seuil limite pour substances chimiques et agents physiques et exposition biologique, Indices pour 2012.
2. Monographies du Centre International de recherche sur le cancer, recherche 2012.
3. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, base de données CCIInfoWeb 2012 (Chempendium, HSDB et RTECs).
4. Fiches signalétiques du fabricant.

Tree & Log Marking Paint

3242 Bleu, 3244A Rouge, 3145 Vert,
3246 Noir, 3247 Blanc, 3141LF Jaune,
3143LF Orange, 6242 Bleu foncé, 6245
Vert foncé, 6249 Gris, 3142FL Bleu-Glo,
3144FL Orange-Glo, 3145FL Vert-Glo,
3148FL Rose-Glo, 3149FL Rouge-Glo.

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 01/02/2013

Page 9 de 9

<p><u>Préparée pour :</u> Nelson Paint Company of Canada 48 Industrial Park Crescent Sault Ste. Marie, ON, Canada, P6B 5P2 Téléphone: (705) 759-4680 Adresser toutes les requêtes à: Nelson Paint Company of Canada</p>	
<p><u>Préparée par :</u> ICC Centre de Conformité Inc. http://www.thecompliancecenter.com</p>	

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc en utilisant l'information fournie par Nelson Paint Company of Canada et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Nelson Paint Company of Canada n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé. Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc et Nelson Paint Company of Canada.

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 01/04/2007

Date de révision (mm/jj/aaaa)

: 01/02/2013

No de révision

: 2

Informations de révision

: Sections 2 et 3, commuté.
sections de la FDS mises-à-jour:
2. IDENTIFICATION DES DANGERS
3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS
5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE
8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE
9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES
11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES
12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES
15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

FIN DU DOCUMENT